

# INDICATEUR B4 : QUEL EST LE PROFIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE ?

## DÉFINITIONS

### TERTIAIRE

Il s'agit de l'enseignement supérieur, soit les niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITE -2011 (Classification type de l'éducation).

### NOUVEAUX-LLES INSCRIT·ES

Suivant les indicateurs, il peut s'agir :

- » des nouveaux-lles inscrits à un niveau d'éducation, soit les étudiant·es qui, durant l'année académique de référence, entre pour la première fois dans un programme d'un niveau d'éducation (soit CITE 5, CITE 6, CITE 7 ou CITE 8) ;
- » des nouveaux-lles inscrits dans l'enseignement supérieur sans formation préalable à un autre niveau supérieur (soit les entrants et entrantes pour la 1<sup>re</sup> fois dans l'enseignement supérieur quel que soit le niveau où ils entrent).

### CITE

La Classification internationale type de l'éducation (CITE) appartient à la famille des classifications internationales économiques et sociales des Nations Unies, appliquées aux statistiques à l'échelle mondiale pour la collecte, la compilation et l'analyse de données comparables internationalement. La CITE est la classification de référence permettant d'organiser les programmes éducatifs et les certifications correspondantes par niveau d'éducation et par domaines d'études. La CITE est le produit d'un accord international adopté formellement par la Conférence générale des États membres de l'UNESCO.

## MÉTHODOLOGIE

Dans les graphiques et tableaux publiés par l'OCDE dans Regards sur l'éducation 2022, seuls les pays (et donc la Belgique) sont présentés. Dans le présent indicateur, les informations pour la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ont été rajoutées à ces graphiques et tableaux.

Pour les sources et méthodologies des données issues de « Regards sur l'éducation », le lecteur ou la lectrice se référera à la publication (OECD (2022), *Regards sur l'éducation 2022 : Les indicateurs de l'OCDE*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8b532813-fr>). Seront décrites pour chaque graphique ou tableau, le cas échéant, les sources, limites ou méthodologies des calculs effectués pour la FWB.

Tous les graphiques ou tableaux ne sont pas repris. Seuls ceux pour lesquels les données étaient disponibles et/ou pertinentes ont été recalculés.

Pour la FWB, comme pour la Belgique, les données concernent l'année scolaire/académique 2019-2020.

Par manque d'information, les nouvelles et nouveaux inscrits de l'enseignement supérieur de promotion sociale ne sont pas repris dans cet indicateur. Il ne concerne de ce fait que les personnes entrantes en université, haute école (HE) et école supérieure des arts (ESA).

## GRAPHIQUE B4.3 – POURCENTAGE DE L'EFFECTIF DE LICENCE INSCRIT DANS LE TERTIAIRE DÈS LA FIN DU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE, SELON LA FILIÈRE DANS LE DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE (2020)

### DÉFINITIONS

#### Licence

Traduction en français de France de "Bachelor". En FWB il s'agit d'un bachelier (qu'il soit de type court ou de type long, en HE, ESA ou université). Dans cette fiche, c'est le terme bachelier qui sera utilisé. Le terme « Licence » est repris dans *Regards sur l'éducation*. Ce niveau comprend également le bachelier de spécialisation. Les programmes repris ici sont classés au niveau 6 de la CITE.

#### Tertiaire

Il s'agit de l'enseignement supérieur, soit les niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITE -2011 (Classification type de l'éducation).

#### Filières générales

En FWB, il s'agit des formations de l'enseignement secondaire de transition (général, technique de transition et artistique de transition).

#### Filières professionnelles

En FWB, il s'agit des formations de l'enseignement secondaire de qualification (professionnel, technique de qualification et artistique de qualification).

### SOURCES

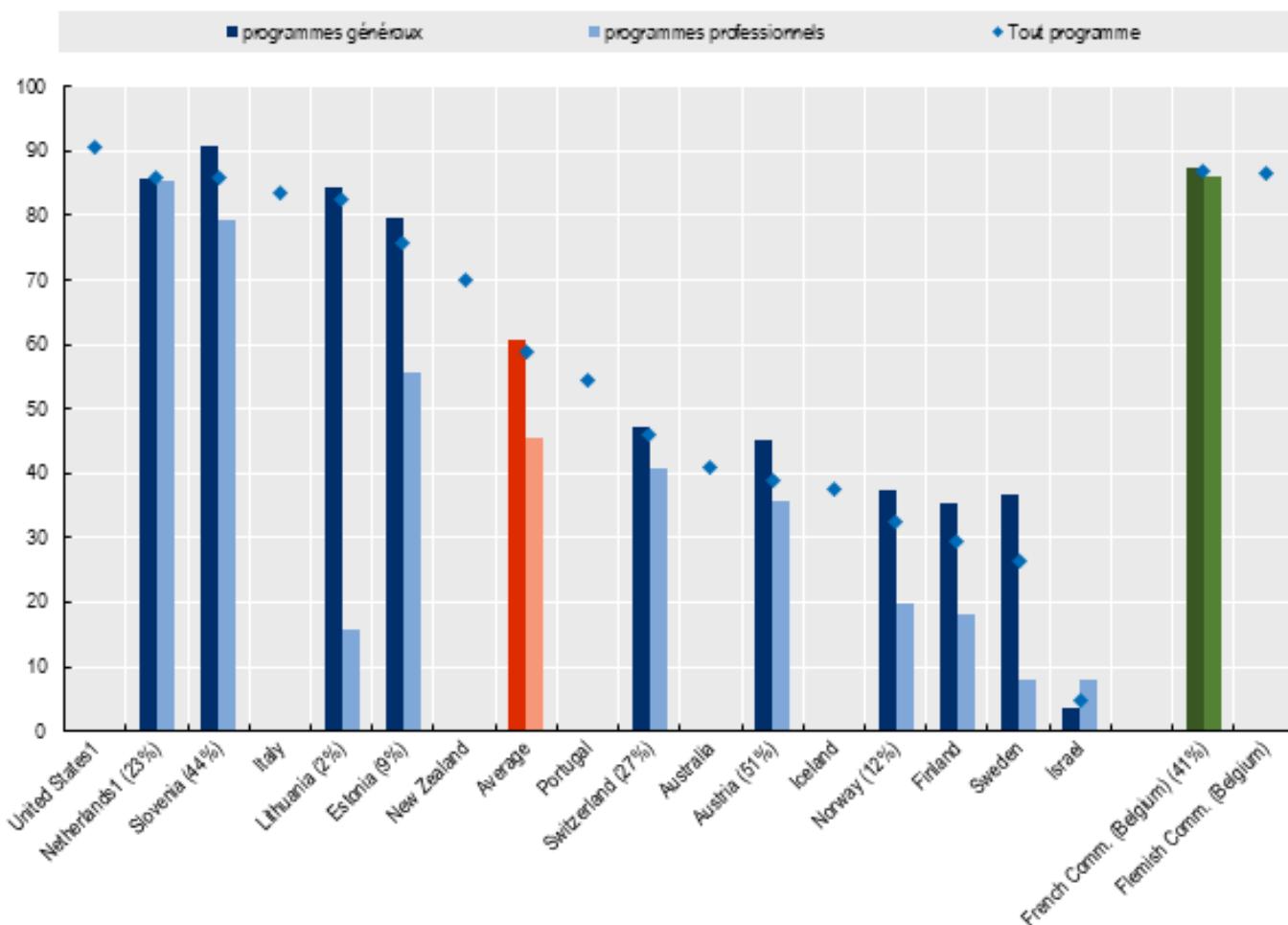
» OECD (2022), Regards sur l'éducation 2022 : Les indicateurs de l'OCDE, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8b532813-fr>.

### REMARQUES

Les données servant de base à cet indicateur proviennent d'une enquête ad-hoc de l'OCDE intitulée "Ad hoc Survey on Tertiary Completion Rate". Pour la FWB, les données ne concernent que les HE et les ESA. Le pourcentage de personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel entrant dans l'enseignement supérieur est, de par l'absence des personnes entrantes à l'université, surévalué.

Aucune donnée n'est collectée en FWB sur l'enseignement privé indépendant. Seuls sont pris en compte les étudiant-es fréquentant un établissement organisé ou subventionné par la FWB.

**GRAPHIQUE 1 : Pourcentage des nouvelles et nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur dès la fin de l'enseignement secondaire**



Le pourcentage de diplômé-es du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire en filière professionnelle est indiqué entre parenthèse, à côté de chaque pays.

## COMMENTAIRES

En FWB comme aux Pays-Bas ou en Slovénie par exemple, plus des 85% des personnes entrants en bachelier, le font l'année suivant l'obtention du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou son équivalent.

Pour rappel, dans l'enseignement secondaire professionnel, le CESS s'obtient après une 7<sup>e</sup> année.